

# Clim' Actu

La Newsletter du Plan Climat du SCOT des Vosges Centrales  
1<sup>er</sup> SEMESTRE 2024

#25

## Niveau record de CO<sub>2</sub> proche de l'objectif de 1,5°C

Le niveau de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère bat un record à l'échelle mondiale. Une étude révèle que ce niveau d'environ 420 ppm (parties par million) n'a pas été atteint depuis 14 millions d'années. Avant l'ère préindustrielle, la concentration de CO<sub>2</sub> n'était que de 280 ppm environ. En raison des activités humaines, l'augmentation de cette concentration en CO<sub>2</sub> a provoqué une hausse des températures d'environ 1,2°C, ce qui est proche du maximum de 1,5°C retenu par l'Accord de Paris.

## Doubler les ENR à l'échelle de l'UE

Le Conseil de l'Union Européenne a adopté une nouvelle directive sur les énergies renouvelables (RED III), en octobre dernier. L'objectif global en matière de développement des énergies renouvelables passe de 32% à au moins 42,5% d'ici 2030, ce qui représente un doublement par rapport à la part actuelle de 22%. Cet objectif vise à accélérer le déploiement des énergies renouvelables, à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à atteindre la neutralité carbone en 2050. Dans cette perspective, il est demandé aux États membres de définir des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif global. La France a voté la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables en mars 2023.

## Construction de la plus grande usine de production de panneaux solaires d'Europe en Moselle

Implanté à Hambach sur 50 hectares de terrains déjà aménagés, le projet est porté par la société Holosolis qui a été créée en 2022 dans le cadre de la dynamique européenne de réindustrialisation du secteur photovoltaïque. Il représente un montant de 710 millions d'euros d'investissement et la création de 1 700 emplois. La capacité annuelle de production serait de 5 GW et pourrait produire 10 millions de modules solaires, ce qui en ferait la plus importante usine d'Europe. Ce volume de production permettrait d'assurer l'indépendance énergétique d'un million de foyers par an. La mise en service est prévue en 2025.



## Édito du Président

Durant de cette année record pour l'émission des gaz à effet de serre, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables de mars 2023

a mobilisé le Syndicat, les EPCI et les communes pour définir des zones favorables à cette production dans de très courts délais. L'engagement du territoire dans la planification énergétique depuis plusieurs années a été un atout pour accompagner les communes dans ce nouveau défi. Les mesures nationales viennent aussi booster la mise en œuvre du Plan Climat au moment de son évaluation à mi-parcours. Les projets de réseaux de chaleur se développent comme le montre notamment la décision du Conseil municipal de Thaon-les-Vosges de se lancer dans cette voie. Le réseau Énergie Vosges, animé par le Syndicat du SCOT a permis d'échanger de bonnes pratiques locales avec la visite d'équipements exemplaires. Pour mémoire, je vous rappelle que le Syndicat mutualise la valorisation des certificats d'économies d'énergies et je vous recommande de rester attentif aux échéances de dépôt de vos dossiers.

Bonne année 2024 et bonne lecture à tous.

**Michel HEINRICH**  
Président du Syndicat mixte  
du SCOT des Vosges Centrales

## Loi APER : accompagnement des EPCI

Un sondage de l'association Intercommunalités de France a annoncé que 90% des intercommunalités ont apporté un appui à leurs communes. Sur le territoire des Vosges Centrales un accompagnement a été proposé, au cours de l'automne 2023, par le Syndicat et les deux EPCI auprès des communes pour les aider à définir leurs zones d'accélération. Les modalités de la loi et des cartographies du potentiel énergétique pour chaque secteur de concertation ont été présentées aux communes.

Au total, 12 réunions ont été organisées dont 7 sur la CA d'Épinal et 5 sur la CC de Mirecourt-Dompaire.

## Réseau Énergie Vosges: Visite de l'ancien collège de Mirecourt

Le 15 décembre dernier, les membres du réseau ont visité l'ancien collège de Mirecourt, réhabilité en cantine scolaire et en salles associatives. La visite a été commentée par l'architecte du projet, Monsieur Micallef, et le responsable du bureau d'études thermique Thermikal, Monsieur Lemaire.

Initiés en 2022 par la ville de Mirecourt, les travaux de réhabilitation ont représenté un investissement d'environ 1,5 millions d'euros, subventionnés à hauteur de 75%. Le bâtiment est chauffé par une pompe à chaleur de 200 kW qui alimente un plancher chauffant et des radiateurs réversibles.

Cette dernière réunion de l'année 2023 a permis d'ouvrir le réseau à d'autres structures, telles que la Chambre d'agriculture et le réseau Build&Connect, axé sur la filière du bâtiment.

## Lancement d'un réseau national à destination des élus



En novembre dernier, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales, Monsieur Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique, ont annoncé le lancement du réseau « Élus pour Agir ».

Ce nouveau réseau d'élus référents est destiné à accompagner les élus en leur apportant des clés de compréhension et de décryptage sur le sujet complexe de la transition écologique et énergétique.

Pour rejoindre le réseau "Élus pour agir", une plateforme d'inscription en ligne est ouverte : [elu-referent.ademe.fr](http://elu-referent.ademe.fr)

## Un projet de chaleur renouvelable à Thaon-les-Vosges

Après plus de deux ans de réflexion, le conseil municipal de Thaon-les-Vosges a validé la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur la commune en septembre dernier. Ce réseau de chaleur d'une longueur de 7 km sera implanté à proximité de la caserne des pompiers. Il fonctionnera à 95% au bois et alimentera de nombreux bâtiments publics, notamment la piscine Lederlin, l'école Gohypré, ou encore la nouvelle maison médicale. La procédure de passation de contrat de délégation de service public a permis de retenir l'offre du groupement ENGIE et SEM Terr'ENR parmi les quatre candidatures reçues. Les travaux de construction sont prévus sur une durée de 24 mois avec une mise en service prévue fin 2025. Ce projet représente un investissement de plus de 13 millions d'euros avec des subventions estimées à 4,8 millions d'euros.

Par ailleurs, un projet de création de réseau de chaleur avec une chaudière biomasse est également prévu à Mirecourt. Ce projet communal, d'une longueur estimée à 6 km, prévoit de raccorder plusieurs bâtiments publics communaux et intercommunaux ainsi que le centre hospitalier de Ravenel, le lycée et le collège.

## Lancement du bilan à mi-parcours du PCAET

Voté en 2021, le PCAET des Vosges Centrales arrive à sa phase de bilan à mi-parcours, après trois ans de mise en œuvre pour évaluer la démarche et l'avancement du plan d'actions au regard des objectifs. Le pilotage est assuré par le Syndicat et ses deux intercommunalités membres, la Communauté d'Agglomération d'Épinal et la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire.

Les acteurs du territoire, les élus et les porteurs d'actions seront associés lors d'entretiens et d'ateliers thématiques pour formuler des pistes d'amélioration. L'objectif est d'aboutir à un rapport mis à disposition du public au cours de l'été 2024. La réunion de lancement a eu lieu le 11 janvier dernier.

## Généralisation du tri à la source des biodéchets

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de 2020, les collectivités territoriales devront mettre en place des solutions permettant aux ménages d'effectuer le tri à la source des biodéchets.



Les biodéchets, qui regroupent une partie des déchets organiques, c'est-à-dire biodégradables (déchets alimentaires et déchets verts), représentent un tiers des déchets non triés par les Français, soit une ressource non négligeable pour le compostage, l'épandage ou la méthanisation. Cette généralisation constitue une voie pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> issues de l'incinération ou de l'enfouissement de ces biodéchets.

Le SICOVAD va doubler le nombre de ses composteurs collectifs présents sur le territoire d'ici 2025.



## Actualités des CEE



**En prévision du prochain dépôt de CEE, envoyer vos dossiers impérativement avant le 22 mars.**

Pour mémoire, les factures acceptées sont uniquement celles datant de moins d'un an.

**Contact : Thomas Louis - 06 10 63 03 85**